



Droit rural-non renouvellement de bail pour reprise

Par **Sendri34**, le **25/05/2016 à 10:28**

Bonjour,

Je loue par bail rural, une propriété agricole. Dans les délais, et disposant des pré-requis, je souhaite ne pas renouveler ce bail qui arrive à terme dans 2 ans au motif de reprise pour exploiter moi-même. Je dois envoyer un courrier de non renouvellement par huissier. Où puis-je trouver un modèle de lettre ?

Merci de vos conseils.